

MULHOUSE

Hôtel d'entreprises : « La Fabrique » inaugurée

Inauguré le 30 avril dernier par Jean-Marie Bockel, le nouvel hôtel d'entreprises « La Fabrique » complète le dispositif d'incubateur et de pépinière d'entreprises dans la région mulhousienne.



La Fabrique est une ancienne friche industrielle réhabilitée en immeuble de bureaux. L'hôtel d'entreprises est destiné aux TPE, PME et artisans souhaitant s'implanter dans la région mulhousienne. La transformation du site a été confiée à la Serm (société d'équipement de la région mulhousienne) dans le cadre de la convention RUDIE (Renouvellement Urbain par le Développement de l'Immobilier d'Entreprises). La gestion locative est assurée par la société Sogequare, avec son enseigne « Le quartier des entrepreneurs » qui a pour vocation d'accompagner les entrepreneurs et créateurs d'entreprises. Créée il y a 10 ans par trois entrepreneurs lorrains, Sogequare gère d'autres implantations de ce type à Bar-le-Duc, Nancy, Metz et Pulversheim (68).

HÉBERGEMENTS FLEXIBLES, PRESTATIONS À LA CARTE

Située sur le parc de la Mer Rouge à Mulhouse, La Fabrique constitue le dernier concept d'hôtel d'entreprises signé Sogequare. L'hôtel offre des hébergements flexibles ainsi que des services et des matériels en commun complétés par des prestations à la carte. La Fabrique dispose d'une surface de 1.000 m² sur trois étages qui peut accueillir jusqu'à 30 entreprises. Les bureaux sont proposés à la location à partir de 280 € HT les 15m² charges comprises, avec un accès permanent 24h/24 et 7 jours sur 7. Pour le moment, seules huit entreprises se sont installées dans La Fabrique. Il s'agit des sociétés « 2 permis », loueur de voitures à double commande, « EBI », agence de communication, « Ecto pro », entreprise spécialisée dans le bâtiment pour les travaux d'étanchéité, de couverture métallique et de bardage, « Alsace web

studio », spécialisée dans la création, l'hébergement et la location de sites internet, « Coforeb », conseil en recrutement et accompagnement des demandeurs d'emploi, « Pro BTP », actif dans la protection sociale des ouvriers du BTP, « Güthart Dekor France », spécialiste de la décoration pâtisseries, confiserie, chocolat et « Le Cap coaching » dont l'activité concerne les ressources humaines.

« C'EST MAINTENANT QUE LE DÉMARRAGE SE PRÉPARE »

Les partenaires de cette opération sont conscients du contexte économique difficile dans lequel est lancée cette opération. « 2010 reste une année compliquée », a indiqué Dominique Sacco, directeur de Sogequare, lors de l'inauguration. Celui-ci ne cède pas pour autant au défaitisme : « malgré la crise nous voulons être un acteur du développement économique du territoire ». Jean-Marie Bockel, président de Mulhouse Alsace Agglomération (M2A), est convaincu que « c'est maintenant que le démarrage se prépare » alors que cette réalisation s'inscrit dans une « période peu favorable à l'image du Parc des Collines il y a quelques années ».

Quartier des entrepreneurs - 130 rue de la Mer Rouge bâtiment « La Fabrique » - Mulhouse
Tél. 03.89.62.92.01 - mulhouse@quartier-des-entrepreneurs.com - www.quartier-des-entrepreneurs.com

CHRISTOPHE LUDWIG

FORMATION

Trophées des Tuteurs et Maîtres d'apprentissage

Philippe Richert, Président du Conseil Régional d'Alsace, a récompensé les 20 lauréats des Trophées des Tuteurs et Maîtres d'apprentissage, le vendredi 21 mai, au Lycée/CFA Schweisguth de Sélestat.

Avec les partenaires, il a rendu hommage aux femmes et aux hommes qui accueillent, guident et forment en entreprise de nombreux salariés, étudiants et apprentis.

Créé en 2008 à l'initiative de la Région Alsace, le « Trophée des Tuteurs et Maîtres d'apprentissage » a pour objectif de reconnaître le rôle de l'entreprise dans l'acte de formation et de valoriser celles et ceux, qui chaque jour au

sein de cette entreprise, accueillent, forment et guident des apprenants. Vingt d'entre eux ont été récompensés lors de la cérémonie et se sont vus remettre un chèque de 500 €.

RÉSULTATS DE LA 2^{ÈME} CAMPAGNE DU TROPHÉE DES TUTEURS ET MAÎTRES D'APPRENTISSAGE

Lancé d'octobre à fin décembre 2009, le concours, pour sa deuxième édition, a permis de recueillir une centaine de candidatures.

Après une pré-sélection de candidats remplissant les critères d'éligibilité, soixante-quinze candidatures ont ainsi été soumises à un jury composé de représentants de la Région, des chambres consulaires, de branches professionnelles, des centres de formation d'apprentis et de missions locales.

Ce prix fait l'objet d'une collaboration étroite avec l'Union des Industries et des Métiers de la Métallurgie (UIMM). Celle-ci a également remis le Trophée de la Métallurgie (une statuette réalisée par les apprentis des CFA de l'Industrie) et un prix spécial de la Métallurgie. Aussi, certains lauréats exerçant leur activité professionnelle dans le secteur de l'industrie ont pu se voir remettre à la fois le prix de la Région et le prix de l'UIMM ou l'un des deux seulement.

Quand on analyse les candidatures, on remarque que 55 % viennent du Bas-Rhin et 45 % du Haut-Rhin, 14.5 % des dossiers déposés sont des candidatures féminines, 55 % sont maîtres d'apprentissage, 25 % sont tuteurs et 17 % ont les deux fonctions.

Dans les secteurs concernés l'industrie représente 29 %, le commerce-artisanat 24 %, le bâtiment 9.5 %, l'agriculture-pêche 5.5 %, la santé/social 8 %.

Notons enfin que 57.5 % des candidats déclarent avoir suivi une formation à la fonction de tuteur ou de maître d'apprentissage, 57 % des candidats déclarent avoir suivi des jeunes en difficultés et 61 % des candidats déclarent avoir suivi un jeune en apprentissage supérieur (au-delà du bac).

Rappelons que la Région Alsace a fait de la formation professionnelle l'une de ses priorités. En 2010, 63.5 M€ ont été alloués au développement et à la modernisation de l'apprentissage, dont 28 M€ dédiés au versement de primes aux employeurs du secteur privé et public qui embauchent des apprentis.

R. SCHNEIDER